



Syndicat Général Des Impôts FORCE OUVRIERE

E-mail : lesyndicat@fo-impots.fr

Le Bureau National du SGI-FO réuni les 15 et 16 janvier 2009 à Paris, appelle tous les agents de la DGFIP à faire grève et à manifester le 29 janvier avec tous les salariés du public et du privé pour :

- l'augmentation des salaires, des pensions, allocations et minima sociaux,
- l'ouverture immédiate de négociations salariales visant en particulier à augmenter significativement la valeur du point d'indice et à réévaluer l'ensemble de la grille indiciaire pour améliorer la carrière des agents,
- la défense du service public,
- la défense du statut de la fonction publique,
- l'abandon de la révision générale des politiques publiques, et des réformes de structures qui en découlent,
- l'arrêt de la politique de suppression d'emplois et un gel de celles contenues dans le budget 2009,
- le retrait du projet de loi sur la mobilité dans la fonction publique

S'agissant de la situation à la DGFIP, le bureau national du SGI-FO rappelle son opposition à la réforme décidée par le gouvernement et visant à la création de la DGFIP, et notamment la mise en place d'un guichet fiscal unique pour les particuliers par la création des SIP (service des impôts des particuliers).

Prenant acte du blocage du dialogue social au sein de la DGFIP depuis la fin novembre en raison notamment du refus de l'administration :

- d'aborder la question des emplois,
- d'envisager un report de la mise en place des SIP,

le bureau national du SGI-FO demande au ministre de recevoir les organisations syndicales de la DGFIP.

Le bureau national du SGI-FO appelle tous les agents de la DGFIP à amplifier la mobilisation déjà engagée dans de nombreux départements pour porter ces revendications par l'établissement de cahiers revendicatifs.

Dans le cadre de l'action interprofessionnelle de grève et de manifestations du 29 janvier, le SGI-FO revendique à la DGFIP:

- l'arrêt des suppressions d'emploi et la création d'emplois statutaires,
- le maintien de toutes les missions fiscales, comptables foncières et informatiques sur tous les sites,
- le maintien des statuts particuliers et de leurs dispositions,
- le maintien de la séparation ordonnateur comptable et assiette recouvrement,
- la revalorisation des régimes indemnitaires.

**LE 29 JANVIER 2009,
TOUS EN GREVE,
TOUS AUX MANIFESTATIONS**